

**CONVENTION DE PARTENARIAT
2010--2012**

ENTRE



LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

ET



LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTS-BOIS-DE-L'OUTAOUAIS
331, rue du Couvent
Maniwaki, Québec J9E 1H5

« L'avenir, tu n'as point à le prédire, mais à le permettre ... »

Antoine de St-Exupéry

Convention de partenariat

ENTRE

LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

ET

LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTS-BOIS-DE-L'OUTAOUAIS

TABLE DES MATIÈRES

	Page
LES RÉFÉRENCES AU CADRE LÉGAL ET RÉGLEMENTAIRE	4
LE BUT DE LA CONVENTION	4
LE CONTEXTE GÉNÉRAL	4
BUT NUMERO 1 a)	9
BUT NUMERO 1 b)	12
BUT NUMERO 2 a)	15
BUT NUMERO 2 b)	17
BUT NUMERO 3)	19
BUT NUMERO 4 a).....	22
BUT NUMERO 4 b).....	23
BUT NUMERO 4 c).....	25
BUT NUMERO 5).....	28
Engagement des parties	30
Durée de la convention de partenariat	30
Signataires	31

1) LES RÉFÉRENCES AU CADRE LÉGAL ET RÉGLEMENTAIRE

La présente convention de partenariat entre le Ministère et la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais est conclue dans le cadre des dispositions de la **Loi sur l'instruction publique** et des règlements applicables aux commissions scolaires.

Elle permet de mettre en lien la responsabilité confiée au Ministère, par l'article 459 de la Loi, de veiller à la qualité des services éducatifs dispensés par les commissions scolaires, avec celle confiée à la Commission scolaire, par l'article 207.1, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population.

En vertu de l'article 209.1, en préalable à la conclusion de la convention de partenariat, la Commission scolaire doit inclure dans son plan stratégique des orientations stratégiques et des objectifs qui tiennent compte :

- des objectifs du plan stratégique établis par le Ministère;
- des autres orientations, buts fixés et objectifs mesurables déterminés par le Ministère, en application de l'article 459.2, en fonction de la situation de la commission scolaire.

2) LE BUT DE LA CONVENTION

Tel que prévu à l'article 459 de la **Loi sur l'instruction publique**, le but de la convention de partenariat est de convenir entre le Ministère et la Commission scolaire des mesures requises pour assurer la mise en œuvre du plan stratégique de la Commission scolaire.

L'article 459.3 stipule qu'elle porte notamment sur les éléments suivants :

- les modalités de la contribution de la commission scolaire à l'atteinte des buts fixés et des objectifs mesurables déterminés par le Ministère;
- les moyens que la commission scolaire entend prendre pour s'assurer de l'atteinte des objectifs spécifiques qu'elle a établis dans son plan stratégique;
- les mécanismes de suivi et de reddition de comptes mis en place par la Commission scolaire.

3) LE CONTEXTE GÉNÉRAL DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTS-BOIS-DE-L'OUTAOUAIS

Afin de mieux comprendre les constats auxquels l'analyse statistique a mené, voici ce qu'il faut savoir de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Territoire desservi :

- 2 MRC (Vallée-de-la-Gatineau et Pontiac);
- **25 200 km²** pour 35 000 habitants;
- parmi les plus petites commissions scolaires au Québec avec 2 978 élèves.

Notre environnement :

- importante exode des jeunes et hausse de la proportion des personnes âgées ;
- la grande majorité de nos écoles se situent en milieu rural;
- **toutes** nos écoles sont en milieu défavorisé :

6	écoles ont l'indice 8
10	écoles ont l'indice 9
5	écoles ont l'indice 10
21	écoles au total (préscolaire, primaire et secondaire)

- **Caractéristiques des familles ⁽¹⁾ :**

- dans un secteur (Pontiac) forte proportion, de la clientèle scolarisée à la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, dont la langue maternelle (parlée à la maison) est l'anglais : 38,5 %.
- la proportion des familles où la mère ou les deux parents n'ont aucun diplôme est supérieure à celle de l'ensemble du Québec.

	CSHBO	Ensemble du Québec
Mère avec aucun diplôme	23,7 %	13,6 %
Parents avec aucun diplôme	15,2 %	9,1 %

- la proportion des familles monoparentales est comparable à l'ensemble du Québec.

	CSHBO	Ensemble du Québec
Familles monoparentales	23,9 %	24,1 %

- la proportion des familles où les parents sont inactifs est supérieure à celle de l'ensemble du Québec.

	CSHBO	Ensemble du Québec
Parents inactifs	10,6 %	7,1 %

- la proportion des familles vivant sous le seuil du faible revenu, est inférieure à celle de l'ensemble du Québec, car le coût de la vie est inférieur en région.

	CSHBO	Ensemble du Québec
Familles sous le seuil de faible revenu	15,3 %	18,2 %

⁽¹⁾ Référence : IMSE - Indices milieux socioéconomiques - 2006

Nos établissements :

27 bâtisses (écoles et centres) réparties en 7 établissements, soit :

- 18 écoles préscolaires et primaires;
- 1 école préscolaire, primaire et secondaire;
- 2 écoles secondaires;
- 4 centres d'éducation des adultes;
- 2 centres de formation professionnelle.

Nos effectifs, notre clientèle :

Formation générale des jeunes (FGJ)

Le facteur de dispersion très important entre les écoles entraîne des contraintes organisationnelles importantes.

- La dispersion géographique complexifie les possibilités de regroupement en classes spéciales;
- Nos petites écoles secondaires (300 élèves, 250 élèves et 680 élèves) continuent, malgré ces contraintes, d'offrir aux élèves l'ensemble des parcours et des voies de formation et de qualification aux élèves.

Effectifs réguliers :

- 2 887 élèves à la formation générale des jeunes (30 septembre 2009) soit 1 646 élèves au préscolaire 5 ans/primaire et 1 241 élèves au secondaire;
- Le total des élèves inscrits est à la baisse depuis les 10 dernières années. Cette baisse se chiffre à plus de 858 élèves (soit 710 élèves au préscolaire/primaire et 148 au secondaire).
- Dans le secteur du Pontiac, 3 classes de maternelle sur 6 doivent au-delà des mesures habituelles de francisation, enseigner en contexte d'immersion en raison de la présence de la langue anglaise dans les familles.

Effectifs handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (e.h.d.a.a.) :

Effectifs EHDA (année 2008-2009)	Pourcentage
Handicapés	3 %
Ayant un plan d'intervention personnalisé au primaire	19,6 %
Ayant un plan d'intervention personnalisé au secondaire	19,7 %

Plan d'intervention personnalisé :

Le pourcentage d'élèves ayant un plan d'intervention personnalisé (élèves handicapés et élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage) est plus élevé que l'ensemble du Québec.

Plan d'intervention personnalisé	CSHBO	Ensemble du Québec
Primaire	19,6 %	14,7 %
Secondaire	19,7 %	15,8 %

Intégration en classe régulière :

- 87 % de nos élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et/ou d'apprentissage sont intégrés en classe régulière au primaire.
- et 47,5 % de nos élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et/ou d'apprentissage sont intégrés en classe régulière au secondaire.

Entrée avec retard:

La moyenne de la proportion des élèves qui entrent en retard au secondaire est supérieure à celle du Québec

	CSHBO	Ensemble du Québec
Entrée en retard au secondaire	21,4 %	13,1 %

« L'AVENIR, TU N'AS POINT À LE PRÉDIRE, MAIS À LE PERMETTRE... » Antoine de St-Exupéry

La proportion d'élèves en prolongation d'études au 1^{er} cycle du primaire est en augmentation, voici un tableau qui montre l'évolution.

2005-2006	2006-2007	2007-2008
2,7 %	6,4 %	7,2 %

Formation générale des adultes (FGA)

- 279 ETP prévus à l'éducation des adultes en 2009-2010 une diminution de 31 par rapport à l'année précédente.

Formation de base commune (FBC)	113,57
Formation – Intégration sociale (FIS)	59
Formation de base diversifiée (FBD)	106,94

Formation professionnelle (FP)

- **105 ETP** prévus en formation professionnelle en 2009-2010, soit une diminution de 13,38 ETP par rapport à l'année précédente.

La Commission scolaire dispose d'une carte d'options offrant 6 programmes reportés dans 2 centres (Maniwaki et Fort-Coulonge) :

Les programmes sont :	Secrétariat (Maniwaki et Pontiac)
	Comptabilité (Maniwaki et Pontiac)
	Réparation d'armes à feu (Maniwaki)
	Mécanique automobile (Maniwaki)
	Mécanique de véhicules légers (Maniwaki)

Le facteur de dispersion limite grandement l'accès aux programmes offerts dans notre Commission scolaire (distance entre les deux centres : 132 km).

** Certaines cartes peuvent être prêtées par d'autres commissions scolaires.
exemple : ébénisterie

Services administratifs :

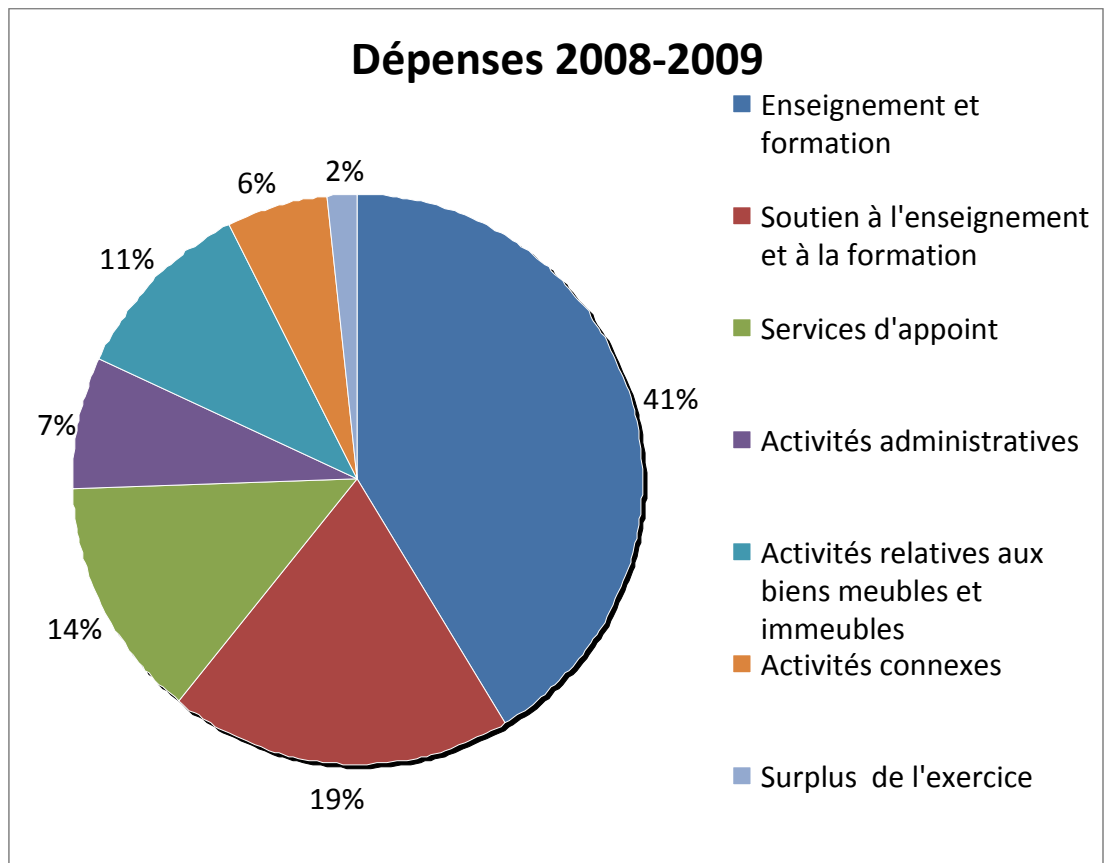
- En plus des services éducatifs, la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais assure également la gestion des ressources humaines, l'entretien des immeubles et l'organisation du transport sur plus de 8 300 km, transportant ainsi 2 945 élèves (dont 2 834 élèves 98 %) du secteur des jeunes, 111 étudiants des secteurs de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle).

Nos ressources humaines :

- environ 615 employés enseignants et non-enseignants (au 30 septembre 2009) :
 - 287 enseignantes et enseignants (dont 26 % sont non légalement qualifiés)
 - 30,26 personnes en soutien direct à l'élève (PEH et TES)
 - 48,08 personnes en soutien administratif
 - 20 personnels professionnels
 - 15 personnes cadres et hors cadres
- difficulté importante de recrutement et de maintien du personnel légalement qualifié.

Situation financière :

- le budget annuel 2008-2009 est de 42 827 868 \$, dont 10 % provient de la taxe scolaire. Il est à noter que 60 % de ce budget est affecté aux activités d'enseignement, de formation et de soutien à l'enseignement ce qui est supérieur aux autres commissions scolaires de même strate ;
- les coûts relatifs aux activités administratives de la Commission scolaire sont inférieurs à la moyenne des commissions scolaires de tailles comparables (soit 8,7 % VS 10,2 %).



BUT NUMERO 1 a)

L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

CONTEXTE SPÉCIFIQUE

Dans le contexte spécifique du but numéro 1, le taux moyen des 4 cohortes de référence du taux de diplomation / qualification est inférieur au taux moyen pour l'ensemble du Québec.

Taux moyen – tous les secteurs		Écart
CSHBO	61 %	10,5 %
Ensemble du Québec	71,5 %	

Cohortes	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002
CSHBO	61,7 %	64,1 %	57,3 %	61 %
Ensemble du Québec	70,4 %	71,1 %	72,1 %	72,3 %
Écart	8,7 %	7 %	14,8 %	11,8 %

FORCES

- ✚ La contribution de la qualification par rapport à la diplomation est de 6,6 % VS 1,6 % à l'ensemble du Québec;
- ✚ Le taux moyen de qualification est supérieur chez les garçons (8,7 % VS 4,4 % filles);
- ✚ La formation générale des adultes contribue à la qualification / diplomation à 8,9 % VS 4,6 % au Québec;
- ✚ La formation professionnelle contribue à la qualification / diplomation à 5,5 % VS 2,2 % au Québec.

DÉFIS

- Le taux moyen des 4 cohortes de référence du secteur jeune est de 17,9 % inférieur à la moyenne provinciale soit 46,9 % VS 64,8 %.
- ✚ 36,2 % des garçons obtiennent une qualification / diplomation;
 - ✚ 58,3 % des filles obtiennent une qualification / diplomation.

ENJEUX (en lien avec la planification stratégique 2007-2012)

- Augmenter le taux de diplomation et de qualification au secteur des jeunes.
- Augmenter le taux de diplomation et de qualification des garçons.

OBJECTIFS (cible MELS)

Augmenter le taux de diplomation / qualification de 13 % d'ici 2020

2008	2012	2016	2020
61 %	65 %	70 %	74 %

CIBLES CSHBO

Augmenter le taux de diplomation et de qualification du secteur des jeunes de 4 % d'ici 2012 (46,9 % à 50 %).

Augmenter le taux de diplomation et de qualification des garçons du secteur des jeunes de 3,8 % d'ici 2012 (36,2 % à 40 %).

INDICATEURS

Parmi les élèves inscrits pour la 1^{re} fois en 1^{re} secondaire au 30 septembre d'une année donnée, proportion de ceux qui obtiennent un 1^{er} diplôme (DES, DEP, DSP) ou une 1^{re} qualification (CFER, ISPJ, AFP, CFMS, CFPT).

- après 8 ans au secteur des jeunes;
- avant l'âge de 20 ans en formation professionnelle ou en formation générale des adultes.

Parmi les garçons inscrits pour la 1^{re} fois en 1^{re} secondaire au 30 septembre d'une année donnée, proportion de ceux qui obtiennent un 1^{er} diplôme (DES) ou une 1^{re} qualification (CFER, ISPJ, CFMS, CFPT).

MOYENS :

(En lien avec les zones de vulnérabilité identifiées)

Champs d'intervention et voies d'action	Moyens
Précolaire – 4 ans	Accentuer le dépistage et les interventions précoces, afin de soutenir dès le départ la réussite des élèves.
Précolaire – 5 ans	Accentuer le dépistage et les interventions précoces, afin de soutenir dès le départ la réussite des élèves. Renforcer les approches pédagogiques permettant de développer la conscience phonologique.
Primaire	Développer des modalités de passage entre le préscolaire et le primaire. Accroître l'intervention préventive auprès des élèves à risque et diversifier les mesures d'aide, de prévention, d'accompagnement et de suivi. Poursuivre l'actualisation de l'approche orientante. Accentuer les modalités de passage primaire-secondaire : <ul style="list-style-type: none"> ✚ Développer des outils permettant de cerner et communiquer les vulnérabilités et de planifier des interventions adaptées pour soutenir les élèves. ✚ Permettre des rencontres d'échanges inter-ordre entre les enseignants.
Secondaire	Développer des modalités de passage entre le primaire et le secondaire : <ul style="list-style-type: none"> ✚ Développer des outils permettant de cerner et communiquer les vulnérabilités et de planifier des interventions adaptées pour soutenir les élèves. ✚ Permettre des rencontres d'échanges inter-ordre entre les enseignants. Développer et diversifier les voies de formation pour mieux répondre aux besoins des élèves. Poursuivre l'actualisation de l'approche orientante. Permettre certains types de regroupements de services complémentaires. Renforcer le rôle des enseignants ressources afin d'aider les élèves en difficulté d'apprentissage.
Formation générale des adultes FGA	Guider l'accessibilité des services aux jeunes (16-18) et aux adultes - assurer l'implantation du nouveau programme de formation. Améliorer les modalités de passage FGJ – FGA
Formation professionnelle FP	Développer de nouveaux créneaux de formation répondant aux besoins de main-d'œuvre du milieu et augmenter le taux de diplomation.

MÉCANISMES DE SUIVI

- Rencontres régulières avec les directions d'établissements concernant l'analyse de leur situation au regard du décrochage scolaire (5 rencontres / année);
- Suivis des cohortes à l'aide des outils de régulation et de monitoring;
- Suivi de l'accompagnement des établissements selon les résultats (matières et degrés).

MÉCANISMES DE REDDITION DE COMPTES

(Date de publication du rapport annuel)

- Dépôt et publication du rapport annuel au Conseil des commissaires en septembre de chaque année.

BUT NUMERO 1 b)

Diminuer les sorties sans diplôme, ni qualification

CONTEXTE SPÉCIFIQUE

Parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais en 2007-2008, 82 élèves (34,7 %) sont sortis sans diplôme, ni qualification durant cette année-là et ne sont inscrits nulle part au Québec durant l'année suivante.

- 25 élèves étaient au 1^{er} cycle du secondaire
- 22 élèves étaient en 3^e secondaire
- 24 élèves étaient en 4^e secondaire
- 11 élèves étaient en 5^e secondaire

Les fermetures d'usines forestières importantes sur notre territoire en 2008-2009 provoquent des déménagements vers l'Ontario et l'Alberta. Malgré tout, la constance à travers les années du nombre de décrocheurs est très préoccupante.

D'autre part, la migration de la clientèle jeune vers la formation générale des adultes, causée par une fausse impression de facilité, n'aide pas notre situation.

Pour un secteur de notre territoire, le Pontiac, limitrophe à l'Ontario, une migration préoccupante s'effectue vers les écoles francophones de l'Ontario.

FORCES

- ✚ Comité local de persévérance scolaire « Agir ensemble et réussir » en place depuis 1 an;
- ✚ Comité local de pilotage CSHBO qui permet aux gestionnaires de la commission scolaire, des écoles et des centres d'intégrer la gestion axée sur les résultats aux autres dimensions (SIAA, plan de réussite, etc.).

DÉFIS

- ✚ Taux d'abandon important dans les premières années du secondaire (58 % en 1^{re}, 2^e, et 3^e années du secondaire);
- ✚ L'étendue du territoire et la défavorisation rend difficile l'organisation des activités parascolaires offertes en lien avec les intérêts des garçons.

ENJEUX (en lien avec la planification stratégique 2007-2012)

Sensibiliser la population, les parents et les élèves à l'importance de la persévérance scolaire.

OBJECTIFS

Diminuer le nombre de sorties sans diplôme/qualification de 2 % d'ici 2012 en FGJ

2008	2012	2016	2020
34,7 %	32,7 %		

INDICATEURS

Le nombre annuel de sorties sans diplôme, ni qualification au secteur des jeunes.

MOYENS :

(En lien avec les zones de vulnérabilité identifiées)

Champs d'intervention et voies d'action	Moyens
Primaire	<p>Accompagnement rigoureux dans l'élaboration de la planification et l'actualisation des planifications SIAA, pour tous les établissements;</p> <p>Accentuer et soutenir davantage les activités de l'approche orientante;</p> <p>Déployer des modalités de passage primaire-secondaire;</p> <p>Élargir l'implantation de l'IMS (Inventaire-Motivation-Scolarisation);</p> <p>Permettre le développement d'expertise, le soutien et l'accompagnement à des équipes d'enseignants sur la différenciation pédagogique.</p>
Secondaire	<p>Accompagnement rigoureux dans l'élaboration de la planification et l'actualisation des planifications SIAA, pour tous les établissements;</p> <p>Mettre en place des stratégies qui permettront de relancer les élèves ayant cessé de fréquenter après le 30 septembre;</p> <p>Soutenir et accompagner les équipes-écoles afin d'actualiser l'IMS (Inventaire-Motivation-Scolarisation);</p> <p>Favoriser l'implantation d'outils de dépistage du décrochage scolaire dans les écoles secondaires (JANOSZ - TEDP);</p> <p>Permettre le développement d'expertise, le soutien et l'accompagnement à des équipes d'enseignants sur la différenciation pédagogique;</p> <p>Diversifier les approches pédagogiques;</p> <p>Accompagner les établissements dans l'analyse et l'élaboration d'activités parascolaires;</p> <p>Recenser le nombre de sorties sans diplôme de secondaire 1, secondaire 2, secondaire 3.</p> <p>Accompagner les directions dans l'analyse et l'élaboration de modalités d'accueil favorisant le tutorat et l'intégration;</p> <p>Mettre en place des stratégies qui permettront de faire le suivi des absences;</p> <p>Actualiser des modalités de passage primaire-secondaire.</p>
Formation générale des adultes - FGA	Revoir le passage secondaire – Formation générale des adultes.
Formation professionnelle FP	<p>Soutenir les accès PRÉ-DEP</p> <p>Favoriser la concomitance</p>

« L'AVENIR, TU N'AS POINT À LE PRÉDIRE, MAIS À LE PERMETTRE... » Antoine de St-Exupéry

MÉCANISMES DE SUIVI

- Rencontres régulières avec les directions d'établissements - Analyse de leur situation au regard du décrochage scolaire (5 rencontres / année).
- Suivis des cohortes à l'aide des outils de régulation et de monitoring.

MÉCANISMES DE REDDITION DE COMPTES

(Date de publication du rapport annuel)

- Dépôt et publication du rapport annuel au Conseil des commissaires en septembre de chaque année.

BUT NUMERO 2 a)

L'amélioration de la langue française – Volet écriture

CONTEXTE SPÉCIFIQUE

Pour les quatre années de référence (2005 à 2008) le résultat moyen à l'épreuve de français, volet écriture, de 5^e secondaire est inférieur à celui des écoles secondaires du Québec (74 % VS 81 %).

Le fait qu'une partie du territoire de la Commission scolaire (secteur Pontiac) étant un milieu anglophone (réf. caractéristiques des familles p.4), combiné aux difficultés de recrutement au niveau des enseignants peuvent expliquer en partie les résultats obtenus.

FORCES

- ✚ Conseiller pédagogique en français depuis 2008 alors qu'il n'y en avait pas avant.
- ✚ Le programme d'Éveil à l'écriture et à la lecture a été implanté sur l'ensemble du territoire de la CSHBO et les activités se poursuivent grâce au partenariat établi.

DÉFIS

- ✚ Faible motivation des garçons à l'écriture.

ENJEUX (en lien avec la planification stratégique 2007-2012)

Augmenter les compétences en écriture de la langue d'enseignement des élèves.

OBJECTIFS

Augmenter le taux de réussite des élèves de 5^e secondaire à l'épreuve de juin en français, volet écriture, de 2 % d'ici 2012.

2008	2012 *	2016	2020
74 %	76 %		

* Cible déterminée par la CSHBO en l'absence de cible MELS.

CIBLE CSHBO

Les conventions de gestion préciseront la contribution de chacun des établissements au regard de leur statistique.

INDICATEUR

Taux de réussite des élèves de 5^e secondaire à l'épreuve de juin en français, volet écriture.

MOYENS :

(En lien avec les zones de vulnérabilité identifiées)

« L'AVENIR, TU N'AS POINT À LE PRÉDIRE, MAIS À LE PERMETTRE... » Antoine de St-Exupéry

Champs d'intervention et voies d'action	Moyens
<p style="text-align: center;">Primaire</p> <p style="text-align: center;">Secondaire</p>	<p>Soutenir et accompagner les établissements dans l'actualisation des pratiques à renforcer reconnues en milieu défavorisé, au primaire et au secondaire.</p> <p>Collaborer aux travaux du regroupement local de Québec-Enfants qui, depuis sa mise en place, contribue à mieux préparer les élèves avant leur entrée à l'école.</p> <p>Mettre en place des partenariats avec les médias locaux (journal et radio) afin de susciter la culture de l'écriture.</p> <p>Participer aux travaux de notre comité d'action locale « Agir ensemble et réussir » qui, de par son plan d'action, vise à favoriser des actions en lien avec le développement des compétences langagières.</p> <p>Soutenir l'instauration des cours de français correctif dès la 3^e secondaire dans nos écoles.</p> <p>Accompagner les directions dans l'actualisation du plan d'action MELS pour l'amélioration du français.</p> <p>Déterminer des cibles de réussite par cycle au primaire et au secondaire et ce, pour chaque établissement.</p> <p>Instaurer des épreuves CSHBO en français écriture à la fin de tous les cycles d'apprentissage.</p>

MÉCANISMES DE SUIVI

- Rencontres régulières avec les directions d'établissements (calendrier variable selon les établissements - environ 5 rencontres / année);
- Analyse de leur situation au regard de la réussite en français par la conseillère pédagogique.

MÉCANISMES DE REDDITION DE COMPTES

(Date de publication du rapport annuel)

- Dépôt et publication du rapport annuel au Conseil des commissaires en septembre de chaque année.

BUT NUMERO 2 b)

L'amélioration de la maîtrise de la langue française – Volet Lecture

« L'AVENIR, TU N'AS POINT À LE PRÉDIRE, MAIS À LE PERMETTRE... » Antoine de St-Exupéry

CONTEXTE SPÉCIFIQUE

La CSHBO étant en milieu défavorisé, il est évident que la lecture n'est pas, dans la population une culture établie. Ainsi, nous devons déployer plusieurs stratégies afin de permettre, dès la petite enfance, de développer cette culture de la lecture et ainsi améliorer nos résultats en français.

FORCES

- ✚ Le programme d'Éveil à l'écriture et à la lecture a été implanté sur l'ensemble du territoire de la CSHBO et les activités se poursuivent grâce au partenariat solidement développé.

DÉFIS

- ✚ Outiller les enseignants afin d'enseigner explicitement les stratégies de lecture reconnues en milieu défavorisé.

ENJEUX (en lien avec la planification stratégique 2007-2012)

Améliorer les compétences de lecteur de nos élèves.

OBJECTIFS

Améliorer la réussite en lecture des élèves du 3 cycle au primaire aux épreuves MELS.

2010	2012*	2016	2020
Résultats juin 2010 (À venir)	Selon les résultats (À venir)		

* Cible déterminée par la CSHBO ultérieurement selon les résultats obtenus en juin 2010.

CIBLE CSHBO

Les conventions de gestion préciseront la contribution de chacun des établissements au regard de leur statistique.

INDICATEURS

Proportion d'élèves se situant au niveau de compétence 3, 4, 5 aux épreuves de lecture de sixième année du MELS.

MOYENS :

(En lien avec les zones de vulnérabilité identifiées)

« L'AVENIR, TU N'AS POINT À LE PRÉDIRE, MAIS À LE PERMETTRE... » Antoine de St-Exupéry

Champs d'intervention et voies d'action	Moyens
<p align="center">Primaire</p> <p align="center">Secondaire</p>	<p>Soutenir et accompagner les établissements dans l'actualisation des pratiques à renforcer reconnues en milieu défavorisé.</p> <p>Soutenir et accompagner les enseignants dans le développement de leur expertise en matière d'enseignement explicite de stratégies de lecture auprès de leurs élèves.</p> <p>Accompagner les directions dans l'actualisation du plan d'action MELS pour l'amélioration du français.</p> <p>Déterminer des cibles de réussite par cycle au primaire et au secondaire et ce, pour chaque établissement.</p> <p>Instaurer des épreuves CSHBO en français lecture à la fin de tous les cycles d'apprentissage.</p>

MÉCANISMES DE SUIVI

- Rencontres régulières avec les directions d'établissements (calendrier variable selon les établissements - environ 5 rencontres / année);
- Analyse de leur situation au regard de la réussite en lecture avec la conseillère pédagogique.

MÉCANISMES DE REDDITION DE COMPTES

(Date de publication du rapport annuel)

- Dépôt et publication du rapport annuel au Conseil des commissaires en septembre de chaque année.

BUT NUMERO 3)

L'amélioration de la persévérance et de la réussite scolaire chez certains groupes cibles, particulièrement les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

CONTEXTE SPÉCIFIQUE (Parcours de formation axée sur l'emploi (PFAE))

- 2 écoles secondaires sur 3 offrent le PFAE;
- 100 % des élèves ont un plan d'intervention personnalisé au PFAE (FPT et FMSS);
- 24 % de la clientèle admissible à la 3^e secondaire est inscrite au PFAE (2009-2010);
- Les premières données de qualification du PFAE-FPT seront disponibles en juin 2010.

FPT – CSHBO	2008-2009	2009-2010
Inscription - An 1	22 élèves (cohorte 1)	26 élèves (cohorte 2)
Inscription - An 2		14 élèves (cohorte 1)
Inscription - An 3		4 élèves (issus d'une passerelle MELS)

FMSS – CSHBO	2008-2009	2009-2010
Inscription	38 élèves	27 élèves
Qualification	18 élèves (5 filles, 13 garçons) 47%	Disponible en juin 2010

- La diminution des cohortes en FPT et le taux de qualification au FMSS s'expliquent principalement par l'abandon des stages par les élèves.

Motifs d'abandon des stages :

- Transport des élèves vers une autre école secondaire qui offre le PFAE, des élèves doivent parcourir plus de 69 km en autobus;
- Migration vers la formation générale des adultes;
- Faible taux de persévérance (certains employeurs de plateaux de stage offrent un emploi aux élèves du PFAE avant l'obtention de la qualification).

Inscription / année	2008-2009	2009-2010
PRÉ-DEP 3	24	26 élèves (8 filles/18 garçons)
PRÉ-DEP 4	6	23

- Les parcours de PRÉ-DEP ont été mis en œuvre pour répondre aux besoins des élèves qui n'ont pas accès au PFAE, et/ou qui désirent s'orienter directement vers la formation professionnelle.

FORCES

Rencontres d'échanges de pratiques régulières inter-écoles des enseignants du PFAE qui permettent aux intervenants de développer leur expertise, d'échanger, de se soutenir et d'être accompagner. dans le but de favoriser une vision commune sur les programmes d'enseignement du PFAE et la démarche d'évaluation adaptée aux besoins de chacun des élèves.

DÉFIS

- ✚ Favoriser la compréhension des parents des élèves des parcours axés sur l'emploi.
- ✚ Élaborer des structures d'accueil efficaces et efficientes en première secondaire, pour les élèves qui arrivent avec un retard scolaire (vs le nombre d'élèves, vs le financement alloué) avec les directions d'établissements.

ENJEUX (en lien avec la planification stratégique 2007-2012)

- Accompagner les directions d'établissements dans le suivi de la persévérance scolaire des élèves en stage.
- Sensibiliser les employeurs à l'importance d'accueillir des élèves en stage.

« L'AVENIR, TU N'AS POINT À LE PRÉDIRE, MAIS À LE PERMETTRE... » Antoine de St-Exupéry

OBJECTIFS

Augmenter de **3%** le taux de qualification au PFAE - **FMSS** d'ici 2012.*

Augmenter le taux de qualification du PFAE-FPT.

2009	2012*	2016	2020
47 %	50 %		

* Cible déterminée par la CSHBO en l'absence de cible MELS.

CIBLES CSHBO

Taux de qualification du PFAE-FMSS : augmenter de 1 % annuellement;
 Taux de qualification du PFAE-FPT : à déterminer ultérieurement (juillet 2010)

INDICATEURS

Taux de qualification du PFAE-FPT;
 Taux de qualification du PFAE-FMSS;

MOYENS :

(En lien avec les zones de vulnérabilité identifiées)

Champs d'intervention et voies d'action	Moyens
Primaire	<p>Accompagner les établissements dans l'actualisation des pratiques reconnues en milieu défavorisé, au regard des grands déterminants de la réussite et de la persévérance scolaire.</p> <p>Soutenir les établissements dans la bonification des activités de l'approche orientante.</p> <p>Accompagner les directions d'établissement dans la gestion des suivis des plans d'intervention personnalisés.</p> <p>Mettre en place les leviers nécessaires pour favoriser le passage primaire-secondaire, notamment pour les élèves qui ont un retard scolaire.</p>
Secondaire	<p>Accompagner les établissements dans l'actualisation des pratiques reconnues en milieu défavorisé, au regard des grands déterminants de la réussite et de la persévérance scolaire.</p> <p>Accompagner les directions d'établissement dans la gestion des suivis des plans d'intervention personnalisés.</p> <p>Accompagner les directions d'établissements dans l'organisation de structures d'accueil efficaces et efficientes dès la première secondaire pour les élèves qui ont un retard scolaire.</p> <p>Informier davantage les parents des élèves du PFAE, pour favoriser leur compréhension de ce parcours et ainsi faciliter leur implication et le soutien auprès de leur enfant.</p>

MOYENS :

(En lien avec les zones de vulnérabilité identifiées)

Formation générale des adultes (FGA)	Établir une entente pour les plateaux de stage (FMSS de la FGJ et FMSS de la FGA).
Formation professionnelle FP	Favoriser le passage secondaire et formation professionnelle.

MÉCANISMES DE SUIVI

- Offrir aux établissements des outils de monitoring rigoureux pour les élèves inscrits au PFAE;
- Suivis de l'actualisation des planifications SIAA;
- Rencontres régulières du Comité local de développement conjoint FGJ-FGA-FP.

MÉCANISMES DE REDDITION DE COMPTES

(Date de publication du rapport annuel)

- Dépôt et publication du rapport annuel au Conseil des commissaires en septembre de chaque année.

BUT NUMERO 4 a) Amélioration des saines habitudes de vie.

L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements.

CONTEXTE SPÉCIFIQUE

La Commission scolaire s'est dotée d'une politique alimentaire en 2009, Depuis, tous nos établissements respectent celle-ci et offrent des menus santé aux élèves. De plus, l'ensemble de nos écoles primaires offrent plus de 2 h d'éducation physique par semaine à tous les élèves.

FORCES

- ✚ Politique alimentaire respectée;
- ✚ Partenariat solidement implanté;
- ✚ Présence d'un comité qualité de vie – CSHBO.

DÉFIS

- ✚ Proximité (dans certains secteurs) de restaurants de type « Fast-food »;
- ✚ Développer les activités parascolaires malgré la dispersion géographique.

ENJEUX (en lien avec la planification stratégique 2007-2012)

Considérant que 86 % des élèves sont transportés par autobus, il nous faut créer des mécanismes permettant de favoriser la participation à des activités parascolaires pour les élèves.

OBJECTIFS

2010	2012	2016	2020
À venir	À venir		

CIBLE CSHBO

Augmenter le nombre et le type des activités parascolaires offertes dans nos établissements.

INDICATEURS

Nombre d'activités parascolaires offertes par les établissements.

MOYENS :

(En lien avec les zones de vulnérabilité identifiées)

Champs d'intervention et voies d'action	Moyens
Primaire	Appui aux activités offertes par « Québec en Forme ».
Secondaire	Faire un portrait de situation en regard des activités parascolaires offertes.
Formation générale des adultes (FGA)	Mobilisation et implantation de « Bouffée d'oxygène ».
Formation professionnelle FP	Organisation d'un deuxième transport scolaire. Ouverture aux partenariats communautaires qui offrent des activités parascolaires. Partenariat avec la maison de la culture.

MÉCANISMES DE SUIVI

Suivi des activités parascolaires offertes dans nos établissements.

MÉCANISMES DE REDDITION DE COMPTES

(Date de publication du rapport annuel)

- Dépôt et publication du rapport annuel au Conseil des commissaires en septembre de chaque année.

BUT NUMERO 4 b)

L'amélioration de l'environnement sécuritaire dans les établissements.

CONTEXTE SPÉCIFIQUE

Selon un échantillon du personnel qui a participé à l'outil d'analyse MELS (Autoportrait des actions réalisées par l'école pour prévenir et traiter la violence à l'école) :

- 83 % du personnel identifie que les lieux immédiats des établissements scolaires sont sécuritaires;
- 75 % du personnel identifie qu'il existe un plan d'urgence dans leur établissement;
- 48 % du personnel identifie qu'il y a des équipes d'intervention en place dans leur établissement;
- 49 % du personnel identifie qu'il y a des mises à l'essai des plans d'urgence;
- 32 % du personnel identifie qu'il y a des mises à jour des plans d'urgence.

FORCES	DÉFIS
<ul style="list-style-type: none">✚ Partenariats avec la communauté (Sûreté du Québec);✚ Formations régulières des directions d'établissement sur l'élaboration d'un plan d'urgence;✚ Comité qualité de vie CSHBO;✚ Comité de procédures de mesures d'urgence CSHBO;✚ 100 % des établissements ont participé à la passation de l'outil d'analyse MELS.	<ul style="list-style-type: none">✚ Améliorer la diffusion des plans d'urgence dans les établissements scolaires.

ENJEUX (en lien avec la planification stratégique 2007-2012)

- ✚ Bonifier les plans d'urgence des établissements scolaires;
- ✚ Améliorer la diffusion des plans d'urgence dans les établissements scolaires.

OBJECTIFS

- ✚ Mise à jour d'un plan de mesure d'urgence dans 100 % des établissements.
- ✚ Augmenter de 4 % le sentiment de sécurité du personnel dans les établissements, d'ici juin 2012.

2009	2012	2016	2020
70 %	100 % des établissements ayant amélioré leur plan d'urgence		
83 %	87 % (niveau de sécurité)		

« L'AVENIR, TU N'AS POINT À LE PRÉDIRE, MAIS À LE PERMETTRE... » Antoine de St-Exupéry

CIBLE CSHBO

INDICATEURS

Nombre d'établissements ayant fait des mises à jour de leur plan d'urgence;
Taux du sentiment de sécurité chez le personnel.

MOYENS :

(En lien avec les zones de vulnérabilité identifiées)

Champs d'intervention et voies d'action	Moyens
Primaire	Soutenir les directions d'établissements dans la bonification et la diffusion de leur plan d'urgence.
Secondaire	
Formation générale des adultes (FGA)	
Formation professionnelle FP	

MÉCANISMES DE SUIVI

- Suivis en comité de pilotage CSHBO;
- Suivis en comité de qualité de vie CSHBO;
- Suivis en comité de procédures de mesures d'urgence CSHBO.

MÉCANISMES DE REDDITION DE COMPTES

(Date de publication du rapport annuel)

- Dépôt et publication du rapport annuel au Conseil des commissaires en septembre de chaque année.

BUT NUMERO 4 c)

L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements.

CONTEXTE SPÉCIFIQUE

Selon un échantillon du personnel qui a participé à l'outil d'analyse MELS (Autoportrait des actions réalisées par l'école pour prévenir et traiter la violence à l'école, et Autoportrait des manifestations de la violence à l'école) :

Les insultes/humiliations et l'intimidation sont les 2 manifestations les plus observées par le personnel, tant au primaire qu'au secondaire.

Établissements primaires : taux du personnel ayant observé plus de 2 fois, depuis le début de l'année, les manifestations suivantes :

- 91 % du personnel identifie que les garçons et les filles sont autant à l'origine de manifestations d'insultes et d'humiliations;
- 71 % du personnel identifie que les garçons et les filles sont autant à l'origine de manifestations d'intimidation;
- 87 % du personnel identifie que les garçons sont plus souvent victimes de manifestations d'insultes et d'humiliations;
- 74 % du personnel identifie que les garçons et les filles sont autant victimes de manifestations d'intimidation.

Établissements secondaires : taux du personnel ayant observé plus de 2 fois, depuis le début de l'année, les manifestations suivantes :

- 71 % du personnel identifie que les garçons et les filles sont autant à l'origine de manifestations d'insultes et d'humiliations;
- 65 % du personnel identifie que les garçons et les filles sont autant à l'origine de manifestations d'intimidation;
- 78 % du personnel identifie que les garçons et les filles sont autant victimes de manifestations d'insultes/humiliations;
- 79 % du personnel identifie que les garçons et les filles sont autant victimes de manifestations d'intimidation.

Services d'accompagnement et de soutien dans les établissements (primaires et secondaires) :

- 73 % du personnel sont d'accord avec les services de soutien offerts aux élèves victimes de violence;
- 67 % du personnel sont d'accord avec les services de soutien offerts aux élèves qui ont recours à des conduites de violence.

FORCES

- ✚ 100 % des établissements primaires et secondaires ont dressé leur portrait de situation, concernant la violence à l'école, à l'aide de l'outil MELS, donc nous pouvons mieux cibler les actions pertinentes.
- ✚ Travaux d'actualisation, du plan d'action MELS pour prévenir et traiter la violence à l'école, amorcés (formations et informations aux intervenants)

DÉFIS

- ✚ Mettre en place des programmes de prévention et de traitement de la violence dans les établissements secondaires;
- ✚ Mettre en place une stratégie d'intervention en matière de prévention et de traitement contre la violence, dans tous les établissements.

FORCES	DÉFIS
<ul style="list-style-type: none"> ✚ Partenariats avec la communauté (MELS-MSSS, Sûreté du Québec, etc.) qui renforce les interventions ciblées selon le portrait de situation établi. ✚ Tous les établissements primaires ont en place un programme de prévention et de traitement de la violence; ✚ Tous les établissements scolaires (primaires et secondaires) offrent beaucoup d'activités de sensibilisation et de prévention de la violence. 	

ENJEUX (en lien avec la planification stratégique 2007-2012)

Améliorer les services d'accompagnement et de soutien dans les établissements scolaires pour les élèves victimes de violence et pour les élèves qui ont recours à des conduites de violence.

OBJECTIFS			
Mise en place d'une stratégie <i>d'intervention</i> en matière de prévention et de traitement contre la violence, dans 100 % des établissements, d'ici juin 2012.			
2008	2012	2016	2020
75 %	100 %		

CIBLE CSHBO

✚ Mise en place d'une stratégie d'intervention en matière de prévention et de traitement contre la violence, dans 100 % des établissements (primaires et secondaires).

INDICATEUR

- Nombre d'écoles ayant mis en place une d'une stratégie d'intervention en matière de prévention et de traitement contre la violence.

MOYENS :

(En lien avec les zones de vulnérabilité identifiées)

Champs d'intervention et voies d'action	Moyens
Primaire	Offrir au personnel scolaire les formations pertinentes en matière de prévention et de traitement de la violence;
Secondaire	Accompagner les directions dans la mise en place d'une stratégie d'intervention;
	Supporter les directions d'établissements dans la bonification des services d'accompagnement et de soutien aux élèves;
	Accompagner les directions d'établissements dans l'analyse de l'actualisation des programmes de prévention et de traitement mis en place.
	Soutenir les directions des établissements secondaires dans l'implantation d'un programme de prévention et de traitement.

MÉCANISMES DE SUIVI

- Suivis de l'actualisation des planifications SIAA;
- Suivis à la Table des services complémentaires CSHBO.

MÉCANISMES DE REDDITION DE COMPTES

(Date de publication du rapport annuel)

- Dépôt et publication du rapport annuel au Conseil des commissaires en septembre de chaque année.

BUT NUMERO 5)

L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

CONTEXTE SPÉCIFIQUE

En 2007-2008, à la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, **26** jeunes de moins de 20 ans s'inscrivent pour la première fois en formation professionnelle.

- **42 % sont âgés de 17 ans et moins;**
- **69 % d'entre eux ne détiennent ni diplôme, ni qualification;**
- **80 % sont en continuité de formation.**

FORCES

- ✚ Centres ouverts à la communauté;
- ✚ Partenariat bien établi avec le secteur de l'emploi.

DÉFIS

- ✚ Peu de programmes d'intérêt offerts;
- ✚ Perception négative des parents et de la communauté en regard de la FP;
- ✚ Distance importante entre nos centres.

ENJEUX (en lien avec la planification stratégique 2007-2012)

Améliorer la perception de la communauté et des élèves à l'égard de la formation professionnelle.

OBJECTIFS

2008

2012 *

2016

2020

26

28

* Cible déterminée par la CSHBO en l'absence de cible MELS.

CIBLE CSHBO

Augmenter le nombre d'élèves de moins de 20 ans nouvellement inscrits en formation professionnelle de 2 élèves d'ici 2012.

INDICATEURS

Pour une année donnée, nombre d'élèves de 20 ans et moins nouvellement inscrits en formation professionnelle.

MOYENS :

(En lien avec les zones de vulnérabilité identifiées)

Champs d'intervention et voies d'action	Moyens
Primaire	Accentuer l'approche orientante au 3 ^e cycle du primaire.
Secondaire	Rendre le programme « Projet personnel d'orientation » (PPO) obligatoire en 3 ^e année du secondaire dans nos écoles; Assurer une plus grande visibilité à la formation professionnelle dans nos écoles.
Formation générale des adultes (FGA)	Mettre le SARCA au profit des passages vers la formation professionnelle.
Formation professionnelle FP	Poursuivre le développement des moyens de communication afin d'assurer une plus grande visibilité de la formation professionnelle.

MÉCANISMES DE SUIVI

Formation d'un comité inter ordre (FGJ – FGA – FP) afin d'harmoniser nos pratiques et planifier des actions gagnantes.

Rencontres régulières de suivi de la direction générale avec les directions de centres et d'établissements.

MÉCANISMES DE REDDITION DE COMPTES

(Date de publication du rapport annuel)

- Dépôt et publication du rapport annuel au Conseil des commissaires en septembre de chaque année.

ENGAGEMENTS DES PARTIES

Considérant que la convention de partenariat vise à accroître la persévérance scolaire et la réussite des élèves;

Considérant que les commissions scolaires contribuent à la mise en œuvre des orientations et des plans d'action ministériels;

Considérant que la signature de la convention de partenariat n'a pas pour objectif d'ajouter des ressources financières additionnelles à celles qui sont allouées à la Commission scolaire conformément aux règles budgétaires;

Considérant que les commissions scolaires contribueront, s'il y a lieu, à des travaux qui seront mis en place par le MELS afin de définir de nouveaux indicateurs.

Les parties conviennent des engagements suivants :

Le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport s'engage à :

- soutenir la Commission scolaire dans la mise en œuvre et le suivi de sa convention de partenariat et dans le processus de reddition de comptes;
- fournir, au fur et à mesure de leurs disponibilités, des données statistiques, de l'information ou des analyses pertinentes permettant de soutenir la mise en œuvre de la convention de partenariat.

La Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais s'engage à :

- soutenir les établissements scolaires dans la mise en œuvre et le suivi des moyens identifiés dans la présente convention de partenariat;
- assurer une gestion efficace et efficiente des fonds publics qui lui sont confiés;
- faire rapport annuellement au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

DURÉE DE LA CONVENTION

La convention de partenariat est valide pour la durée retenue de l'actuel plan stratégique adopté par les membres du conseil des commissaires, soit de 2007 à 2012.

LES SIGNATAIRES DE LA CONVENTION

Pour le Ministère :

Madame Michelle Courchesne
Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Monsieur Alain Veilleux
Sous-ministre adjoint – responsable des régions
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Pour la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais :

Madame Diane Nault
Présidente

Monsieur Harold Sylvain
Directeur général